

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB306 Infographie : prépresse 3			
Code	ARPB3B06P306	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Denis HAILLEZ (denis.haillez@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de prépresse est la synthèse de la formation en infographie.

L'étudiant y apprend à exploiter conjointement et de manière professionnelle les logiciels de la Creative Suite.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit

1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique

1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente

Sous Compétence 1.2 S'intégrer à l'environnement économique et technique de son futur métier

1.2.3 Répondre aux exigences du monde du travail et se conformer aux contraintes imposées au travailleur

Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**

Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques

2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité

2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique

Sous Compétence 2.2 Compétences "Arts appliqués"

2.2.3 Mobiliser tout type de techniques et d'expression à l'usage professionnel

Compétence 3 **Compétences spécifiques**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser le graphisme dans ses technique imposées par la profession

3.1.1 Gérer en tant que concepteur l'image sous toutes ses formes

3.1.2 Concevoir une composition graphique lisible et équilibrée

3.1.3 Utiliser la technique graphique la mieux appropriée au projet à réaliser en fonction des ressources, du temps imparti et du budget

3.1.4 Utiliser de manière performante les techniques informatiques les plus adéquates, notamment en photographie, en typographie...

Sous Compétence 3.2 Analyser et résoudre des situations professionnelles dans le domaine de la publicité

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant est capable de

- prendre un briefing et d'en comprendre les attentes
- structurer son travail et mettre en place une méthode (quels outils utiliser, quand et pourquoi, les pièges à éviter).
- apprendre à gérer son temps par rapport aux délais imposés.
- se confronter à la réalité "agence" à partir de briefing "clients"
- créer, selon un briefing précis et de réaliser des documents définitifs prêts à l'envoi chez l'imprimeur.
- gérer le graphisme : la mise en page, les textes, la typographie, les images, les illustrations et la tonalité en fonction du support et de la cible visée

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB3B06P306A Infographie : prépresse 3

72 h / 5 C

Contenu

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Prépresse : mise en page 48 h (Denis Haillez) = 2/3 de la note du TJ

Prépresse : packaging 24 h (Isabelle Bar) = 1/3 de la note du TJ

L'étudiant apprend à organiser son travail et la gestion du temps de manière à mener bien un projet du début à la fin en utilisant son apport créatif et les outils graphiques appropriés.

- Réalisation de documents définitifs pour différents supports de communication
- Briefings d'adaptations / déclinaisons (autres formats, autres langues, ...)
- Briefings packagings

Démarches d'apprentissage

L'UE est organisée sous forme d'ateliers où il est demandé à l'étudiant de collaborer avec l'enseignant en lui soumettant **régulièrement** l'avancement de son travail pour entendre et appliquer les techniques et les remarques en vue de progresser vers les objectifs à atteindre et ce jusqu'à la date de remise y compris dans le cadre de briefings communs prepress/packaging

Dispositifs d'aide à la réussite

- Enseignement différencié
- Ressources en ligne sur Connected
- Checklist (feuille de route)
- Séances de questions/réponses (individuelles et/ou en groupe)

Sources et références

- Expérience professionnelle des enseignants
- Dictionnaire graphique
Peter-J-Wolf
Editions Pyramid
- InDesign CC (édition 2018)
Christophe Aubry
Collection : Studio factory

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, briefings et ressources nécessaires à la réalisation des exercices.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Différents critères d'évaluation s'appliquent et peuvent varier selon la complexité des travaux (aussi bien durant le TJ que pour les examens).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	60				
Période d'évaluation	Trv + Exo	40			Trv + Exo	40

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

La présence et la participation aux cours est obligatoire.

- L'étudiant absent remettra une copie de son certificat médical et représentera son travail à une date ultérieure en accord avec l'enseignant.
- Tout travail rendu en retard (sans accord ou sans justificatif) sera sanctionné par un zéro
- Pour le Q3, la note du travail journalier est acquise et ne bouge pas, l'étudiant représente 40% des points.
- Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).